

DES ELEPHANTS DANS LA TOURMENTE  
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
MAI 2007

*Par Philippe Chardonnet & Hubert Boulet – Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune (Fondation IGF)*

---

*Quoi ?*

Braconnage massif d'éléphants pour l'ivoire

---

*Où ?*

Nord-Est de la République Centrafricaine (RCA), Provinces de Bamingui-Bangoran et de la Vakaga, près des frontières avec le Soudan (Province du Darfour Sud) et du Tchad (Région du Salamat).

---

*Quand ?*

En 2007, comme les années précédentes, il s'agit d'une véritable campagne organisée. L'abattage des éléphants a commencé avec l'arrivée des braconniers soudanais en début de saison sèche, début janvier pour certaines zones, mi-janvier pour d'autres. La fin de la campagne correspond au départ des braconniers avec l'installation de la saison des pluies, vers la mi-mai dans certaines zones, la fin mai dans d'autres. On peut donc estimer que la campagne a duré entre 4 et 5 mois.

---

*Ancien ou nouveau ?*

Cette campagne de braconnage n'est pas nouvelle, c'est un phénomène récurrent qui se répète à chaque saison sèche, probablement depuis des siècles. Le qualificatif de « tradition » n'est peut-être pas approprié au contexte, mais il lui va bien. Ce phénomène connaît des fluctuations importantes, au gré notamment des efforts de lutte anti-braconnage. Cette année est une « grande année » pour les braconniers qui ont profité de l'interruption du Programme ECOFAC/ZCV<sup>1</sup>.

---

*Quelle méthode d'évaluation ?*

○ Collecte des données :

Toutes les données ont été collectées directement par les auteurs qui se sont eux-mêmes rendus sur le terrain pendant la campagne de braconnage. Les auteurs n'ont recueilli que les témoignages d'observateurs directs (observations de première main), c'est-à-dire de personnes qui ont elles-mêmes observé des carcasses d'éléphants. Tous les témoignages rapportés par une tierce personne (observations de seconde main) ont été exclus systématiquement.

○ Observateurs :

Tous les observateurs<sup>2</sup>, au nombre de neuf, sont des hommes de terrain qui ont subi la campagne de braconnage sur leurs zones de travail, c'est-à-dire sur des zones qu'ils connaissent bien puisqu'ils en sont les gestionnaires depuis plusieurs années. Ce sont soit des guides professionnels, soit des opérateurs touristiques qui ont reçu du Gouvernement une responsabilité déléguée de gestion pour la période de leur contrat, soit d'amodiation d'un Secteur de Chasse, soit de location d'une Zone de Chasse Villageoise (ZCV). Tous ces opérateurs se sont regroupés en une association (ONG) agréée de droit centrafricain, l'Association pour la Protection de la Faune Centrafricaine

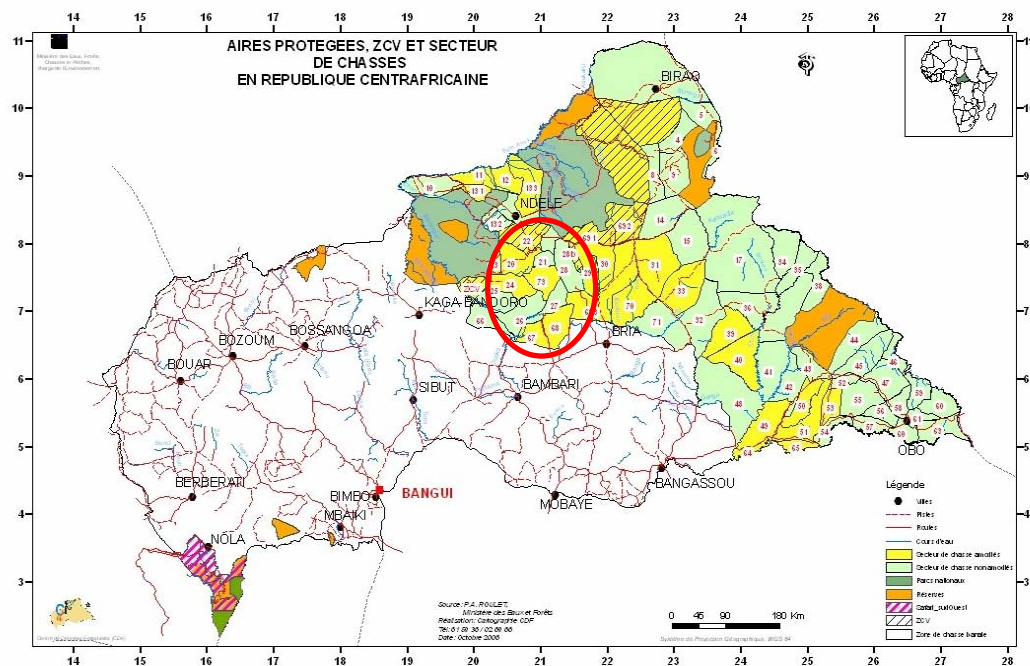
---

<sup>1</sup> Financé par l'Union Européenne, le Programme ECOFAC/ZCV apporte un appui aux autorités centrafricaines et aux communautés locales pour gérer la faune sauvage dans le nord du pays.

<sup>2</sup> Les observateurs sont (par ordre alphabétique) : Stéphane Cordesse, Thierry Fécomme, Richard Guhenne, Daniel Koudoumé, Jean-Louis Laborde, Matthieu Laboureur, Christophe Lemée, Florent Mathieu & Jean-Jacques Roulet.

(APFC). Sur le terrain, ils sont reliés entre eux par un double réseau de radio HF et de téléphone satellitaire.

- Zone d'évaluation :



La présente évaluation se limite strictement aux seules zones gérées par les observateurs pris en compte, à l'exclusion des zones adjacentes où néanmoins l'on peut raisonnablement suspecter du braconnage, mais qui n'ont pas été intégrées à cette évaluation. Toutes les zones concernées par l'évaluation sont des aires protégées appartenant à la catégorie IV de l'UICN. Au regard des textes centrafricains, ce sont toutes des zones classées officiellement en deux catégories :

- soit des Zones de Chasse Villageoise sous contrat avec des communautés locales ;
- soit des Secteurs de Chasse amodiés par le Gouvernement.

- Superficie de la zone d'évaluation :

La somme des superficies de chacune des zones concernées s'élève à 23 634 km<sup>2</sup>, soit environ 2,4 millions d'hectares.

- Observation des carcasses :

Chaque observateur a recensé le nombre de carcasses d'éléphants qu'il a lui-même effectivement observées pendant la campagne sur sa propre zone de travail, en excluant toute autre zone, y compris les zones adjacentes. Toutes les observations de carcasses sont aléatoires, c'est-à-dire qu'elles ne résultent pas d'une recherche orientée spécifiquement pour trouver des carcasses. Les observateurs n'ont fait aucun effort particulier pour chercher les éléphants puisqu'ils ne chassent pas l'éléphant, la chasse à l'éléphant ayant été suspendue en RCA jusqu'à nouvel ordre. Toutes les carcasses ont donc été trouvées de manière accidentelle au cours de leurs opérations touristiques. Plusieurs observateurs ont même mentionné qu'ils évitaient délibérément d'aller rechercher les carcasses lorsqu'ils suspectaient leur présence proche, soit par l'odeur dans les forêts-galeries, soit par les coups de feu entendus.

○ Taux d'observation des carcasses :

Chaque observateur a fourni sa propre estimation du pourcentage d'observation des carcasses, c'est-à-dire le ratio entre (i) le nombre de carcasses effectivement observées & (ii) le nombre total estimé de carcasses réellement présentes sur la zone d'intervention de l'observateur, et strictement sur sa zone, pendant la période de la campagne. Cette estimation est évidemment subjective mais elle s'appuie sur une batterie d'indices, directs et indirects, qui sont repérés au cours des déplacements quotidiens sur la zone :

- odeurs fortes de charogne dans les forêts-galeries ;
- coups de feu entendus tous les jours, principalement d'armes de guerre ;
- éléphanteaux vivants observés seuls en brousse (les tout petits viennent se réfugier auprès des observateurs) ;
- traces de braconniers soudanais : empreintes de chaussures militaires, d'ânes, de chevaux et de chameaux, campements ;
- agressivité grandissante des éléphants, etc.

○ Nombre total d'éléphants abattus :

En appliquant dans chaque zone le taux d'observation des carcasses, on a estimé le nombre total d'éléphants abattus dans la zone donnée. En additionnant les chiffres obtenus dans chaque zone on a estimé le nombre total d'éléphants abattus dans l'ensemble de la zone d'évaluation.

*Combien d'éléphants abattus ?*

Le résultat de l'évaluation est donné dans le tableau ci-dessous.

	Secteurs	21 & 21 bis	73	27	66	24, 25 & 26	22	20 & 23	28 & 28 bis	Total
	Superficie (km <sup>2</sup> )	2 423	1 515	1 984	1 864	7 195	2 730	2 863	3 060	23 634
Saison 2006 / 2007	Carcasses d'éléphants observées	25	48	6	13	23	19	26	20	180
	Estimation du pourcentage d'observation de carcasse	25%	25%	15%	25%	50%	50%	50%	60%	33%
	Estimation du nombre d'éléphants abattus	100	192	40	52	46	38	52	33	553

- Nombre total de carcasses d'éléphants observées : 180
- Taux moyen estimé d'observation de carcasses : 33%
- Estimation du nombre total de carcasses : 553

Le nombre total d'éléphants abattus dans le nord de la RCA est difficile à estimer, en particulier parce que la zone de l'évaluation couvre moins de 30% de la totalité de l'aire de répartition de l'éléphant dans cette partie du pays. Ce qu'on peut dire cependant :

- le chiffre estimé pour la zone d'évaluation est un chiffre plancher qu'on peut considérer comme un minimum ;
- le chiffre réel est évidemment plus élevé puisque les éléphants, comme les braconniers, sont présents au-delà de la zone d'évaluation.

*Quel pourcentage de la population totale d'éléphant a été abattu ?*

- L'estimation de la population d'éléphants en RCA donnée par le Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique de la Commission de Survie des espèces de l'UICN (Elephant Survey 2007, AfESG/SSC/IUCN) ne peut pas être prise en compte comme base de calcul parce qu'elle n'intègre que des informations extrêmement parcellaires de la situation. La simple délimitation de l'aire de répartition de l'éléphant est un bon indicateur de cette carence : la présence de l'éléphant dans des endroits où il est donné absent ou hypothétique dans

- l'évaluation publiée par l'UICN est bien connue en RCA. Aucune évaluation fiable de la population d'éléphants en RCA n'est donc disponible à ce jour.
- Même si l'on peut estimer que la zone d'évaluation représente près de 30% de la région Nord, il n'est cependant pas permis d'utiliser ce pourcentage pour calculer le nombre total d'éléphants qui y ont été abattus, tout simplement parce que la densité d'éléphants dans la zone d'évaluation est probablement très supérieure à celle des zones adjacentes. En effet, la présence des opérateurs touristiques depuis de nombreuses années a vraisemblablement favorisé la concentration des éléphants dans les Secteurs de Chasse et les ZCV où ils se sentent plus en sécurité qu'ailleurs.
  - Avec l'arrivée des pluies, la campagne de braconnage 2007 est maintenant terminée. Les braconniers sont sur le chemin du retour avec leur butin d'ivoire. Aujourd'hui, les informations du terrain proviennent des équipes de personnels qui restent en place pour garder les campements et les zones gérées par les opérateurs de chasse touristique. Les informateurs rapportent que les éléphants sont encore là, bien présents. Tous les éléphants n'ayant pas été abattus, le taux de braconnage est donc encore loin de 100%. De ce fait, on peut s'attendre à une nouvelle campagne de braconnage en 2008.
- 

### *Les braconniers*

Les braconniers d'éléphant appartiennent à deux catégories principales :

- Les braconniers étrangers :

Ne parlant pas la langue locale, le Sango, habillés au moins partiellement de vêtements et chaussures militaires, ils sont généralement identifiés comme d'origine soudanaise. Ils sont dotés d'armes de guerre et possèdent des ânes, souvent des chevaux, parfois des chameaux, même dans ces zones pourtant infestées de mouche tsé-tsé. Ils s'intéressent presque exclusivement, mais pas complètement, à l'ivoire et laissent généralement intacte la viande des éléphants qui est souvent récoltée par les quelques villageois de la région. Ils déploient tous leurs efforts à la recherche des éléphants.

- Les braconniers locaux :

Ce sont des villageois des communautés locales ou ceux de régions plus éloignées qui viennent profiter de la situation ou bien qui sont venus rechercher principalement le diamant. Ceux-ci ne se concentrent pas exclusivement sur l'éléphant et braconnent toutes les espèces pour la viande de brousse.

---

### *La lutte anti-braconnage*

- La lutte anti-braconnage est théoriquement mise en œuvre par :

- Les services de l'Etat : compte tenu de la conjoncture actuelle, les autorités de tutelle se trouvent confrontées à une situation extrêmement difficile pour elles. Les gardes doivent faire face à des bandes de braconniers à la fois mieux équipés qu'eux, plus expérimentés, plus aguerris, plus nombreux et sans doute plus motivés.
- L'aide internationale : interrompu depuis deux ans, le Programme ECOFAC/ZCV menait une double action : (i) préventive avec la redistribution des revenus de la chasse sportive aux communautés locales & (ii) répressive avec la poursuite des braconniers, y compris avec l'aide de gardes villageois.
- Les opérateurs privés : habituellement, les opérateurs de tourisme de chasse apportent leur contribution à l'effort général de lutte anti-braconnage. Mais cette année, compte tenu du contexte général et de l'interruption du Programme ECOFAC, les opérateurs privés se sont retrouvés tout seuls confrontés à l'ampleur du problème. Malheureusement, ils ont même subi des pertes de vies humaines dans leurs rangs, ainsi que des blessés.

Les méthodes de lutte anti-braconnage sont différentes selon le type de braconnage :

- Braconnage étranger : les méthodes préventives (approches participatives) étant illusoires, ce sont des méthodes coercitives (répression) qui restent seules envisagées. Cependant, des négociations avec les commanditaires à l'étranger pourraient peut-être être envisagées.
- Braconnage local : les approches participatives sont déjà en place depuis plusieurs années. Grâce au programme ECOFAC et à la contribution volontaire des opérateurs de chasse touristique, les ZCV s'appuient déjà sur un mécanisme du type CAMPFIRE dans lequel les communautés locales bénéficient effectivement des taxes touristiques. Mais, en l'état, ce système semble encore insuffisant pour motiver les communautés à se détourner de leur activité de braconnage.

---

*Besoin d'aide*

Vu l'ampleur du problème, seule l'aide internationale pourrait vraisemblablement améliorer la situation et sauver les éléphants de cette région.

---

*Images prises dans le Nord de la RCA en 2007(© Thierry Fecomme & © Jean-Jacques Roulet)*



